

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 541 DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Candidat du Pnds à la présidentielle de 2021

La guerre Bazoum Mohamed-Massoudou Hassoumi déjà en cours

Après de longues tergiversations et de multiples spéculations au sein de l'opinion nationale, les Nigériens semblent de plus en plus fixés sur les pôles en conflit dans la désignation du candidat du Pnds à la présidentielle de 2021. Si Mohamed Bazoum a finalement fait plier Mahamadou Issoufou pour se mettre en pôle-position dans la course à l'investiture du Pnds Tareyya pour l'élection présidentielle prochaine, il n'a pas toutefois fini de remporter la manche. Il doit faire, apprend-on, à une adversité de taille. Hassoumi Massoudou, l'actuel ministre des Finances et homme de confiance du Président Issoufou, serait, lui aussi, intéressé et attend dans les startingblocks. Confiée au Courrier depuis quelques mois déjà, la candidature de Hassoumi Massoudou est désormais plus qu'une simple éventualité. Selon des sources fiables d'information, une équipe-choc travaillerait depuis quelques semaines à recruter hommes d'affaires, politiques et leaders d'opinion divers qui doivent constituer autour du ministre des Finances, le noyau central du combat. D'Agadez à Tillabéry, en passant par Niamey, Dosso, Zinder, Diffa, Maradi et bien sûr Tahoua, l'homme est en train de faire le plein. En douceur, mais en toute efficacité,



indique-t-on dans l'entourage de celui qui risque de faire barrage à Mohamed Bazoum dans son ambition non proclamée mais clairement affichée. Dans la haute sphère de l'administration, véritable arène du combat qui s'annonce, l'on recrute également en plaçant « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Il faut dire que Hassoumi Massoudou bénéficie de soutiens multiples mais discrets qui semblent œuvrer pour la promotion de sa candidature. Lire page 5

Message à la Nation du chef de l'Etat

Mahamadou Issoufou promet une « organisation inclusive des prochaines élections » : faut-il le croire ?

Chefferie de canton de Gorouol

La crise de légitimité s'accroît !

Contentieux REALIMAR-État du Niger

Le dossier, bientôt devant les instances judiciaires

Insécurité dans la région de Tillabéry

Après Diffa, la région de Tillabéry sous la terreur

Insécurité dans la région de Tillabéry

Après Diffa, la région de Tillabéry sous la terreur

Après la région de Diffa, à l'est du pays, suffisamment meurtrie par les attaques barbares des combattants de Boko Haram et autres bandits de grand chemin, c'est autour de la région de Tillabéry, à l'ouest, de vivre les affres des illuminés, assoiffés de sang. Longtemps confinées dans les départements de Ouallam et de Filingué, les attaques terroristes se sont étendues aux départements de Tillabéry, Téra, Torodi, Say. C'est ce qui explique le maintien et l'extension de l'état d'urgence dans cette région, objet d'une insécurité sans précédent. Faisant plusieurs victimes dans les rangs des forces de défense et de sécurité ainsi que les civils. Sans compter les nombreuses têtes de bétail emportées. L'on n'oublie pas non plus les attaques spectaculaires intervenues des prisons de Ouallam et de Koutoukalé où étaient détenus des terroristes. Les conséquences de ces attaques sont les mêmes : des pertes en vies humaines, des expropriations de troupeaux de bétail, des déplacements de populations devenues réfugiées dans leur propres pays. Dans certains coins de la région, comme abandonnés à leur sort, les bandits ont même instauré des impôts et taxes qu'ils prélèvent. Ces derniers jours, on a vu sur les réseaux sociaux des hommes, des femmes et des enfants venus se réfugier à Sakoir, dans le département de Tillabéry, fuyant les attaques des terroristes et autres bandits armés. Dans la Sirba, après moult attaques, des écoles brûlées, les bandits, vraisemblablement venus d'un pays voisin, ont assassiné le chef de village de Bolsi, avant d'être neutralisés. Les incursions des bandits armés, de véritables terroristes,

fait des régions de Diffa et de Tillabéry des zones infréquentables, où les populations civiles vivent quotidiennement la peur au ventre, harcelées, tuées par des hommes sans foi ni loi. Empêchant toute activité économique dans ces zones : agriculture, élevage, commerce, pêche. L'éducation également prend un coup terrible dans un pays où le taux de scolarisation est déjà des plus bas. Les enseignants sont menacés, sinon tués, les classes incendiées et des écoles fermées. Des activités industrielles essentielles pour le rayonnement de l'économie nationale tant meurtrie. La situation est d'autant plus catastrophique que de l'autre côté l'on nous chante la présence des bases militaires étrangères dans notre pays. Parmi les puissances présentes au Niger, nous avons les français, les allemands, les italiens, les américains. Avec leurs forces spéciales, leurs drones « sans pilotes » comme dirait l'autre, leurs stratèges. Malgré cette présence impressionnante, renforcée par ces avions de guerre et de transport de troupes qui déchirent le ciel de Niamey tous les après-midi, les attaques des terroristes n'ont pas reculé dans notre pays. Avec chaque jour que Dieu fait ses victimes au sein des FDS comme des civils. A quoi sert alors leur présence sur le territoire nigérien ? Ces puissances sont-elles présentes au Niger pour les intérêts du Niger ou leurs intérêts propres ? Il est vrai que dans les rapports entre Etats, il n'y a pas de place pour la philanthropie. Mais, les rapports doivent se fonder sur l'intérêt réciproque, gagnant-gagnant comme on dit. Si la présence de ces forces étrangères dans notre pays ne

contribue pas à sécuriser notre pays, en particulier les zones écumées par les terroristes et autres bandits armés, en l'occurrence Diffa et Tillabéry, il n'est pas incongru de conclure que ce sont des forces d'occupation. Pour une nouvelle colonisation, un nouvel impérialisme, où seuls les intérêts de l'occupant comptent, au détriment du territoire conquis et

occupé. Quand un pays met sa sécurité entre les mains d'un autre, il se met en péril et devient sa chose. Il n'a alors que ses larmes pour pleurer et ses doigts pour compter ses morts. C'est malheureusement ce qui se passe dans notre pays où les populations sont la cible quotidienne des terroristes qui tuent, violent, brûlent, enlèvent. A quand la fin de ce calvaire ?

BISSO

Chefferie de canton de Gorouol

La crise de légitimité s'accroît !

Dans un communiqué rendu public le week-end dernier, les héritiers de la chefferie du canton de Gorouol indiquent qu'ils n'accepteront jamais le sieur Harouna Bembélo comme chef. Car n'étant pas un ayant droit au regard de la coutume et la loi. Pour eux, Harouna Bembélo est un véritable « usurpateur » qui a bénéficié de certaines complicités pour déstabiliser la chefferie du canton de Gorouol. Selon le communiqué, aujourd'hui, le comportement et les agissements du sieur Bembélo ont meurtri le canton et semé la division au sein de la famille de la chefferie et de la communauté des ressortissants du canton de Gorouol. C'est dans ce contexte de discorde auquel s'ajoute l'insécurité grandissante dans la zone que Harouna Bembélo entend se faire introniser note le communiqué. Du reste, pour arriver à ses fins, selon le communiqué, Bembélo avait concocté, fabriqué un faux arbre généalogique pour prétendre à la chefferie. Ses adversaires vont d'ailleurs plus loin pour dire que

Bembélo est un palefrenier ressortissant de Bandjo (canton de Dargol) recruté dans la cour de la chefferie pour s'occuper des chevaux. Cela est une véritable dénonciation qui discrédite totalement la famille Bembélo. Cette affaire du canton de Gorouol interpelle, à tout point de vue, l'association des Chefs traditionnels qui doit œuvrer pour lutter contre toutes interférences et violations des principes dans la désignation des chefs. Des interférences et violations qui s'écartent de la tradition établie et bien connue de tous depuis la nuit des temps dans la succession à la chefferie. D'ailleurs, par rapport à ce cas de Gorouol, pour y mettre fin, la population de ce canton défie Harouna Bembélo de venir jurer publiquement sur le Saint Coran qu'il est un ayant droit de la chefferie. Et s'il lui arrive d'avoir ce courage, un appel à la cohésion autour de sa personne va être lancé et qui fera de lui le Chef de canton de tout le Gorouol. Alors cher vieux Bembélo à vos marques !

A.S

Message à la Nation du chef de l'Etat

Mahamadou Issoufou promet une « organisation inclusive des prochaines élections » : faut-il le croire ?

Dans son message à la Nation à l'occasion du 18 décembre 2018, consacrant le 60^{ème} anniversaire de la République, dont les festivités se sont déroulées à Zinder, le chef de l'Etat a abordé plusieurs questions. Après avoir magnifié la ville de Zinder, et évoqué les investissements réalisés dans le Damagaram qui s'élèvent à plus de 80 milliards selon ses dires, il a touché l'épineuse question des élections censées se tenir en 2021, fin de son deuxième mandat. Prônant la stabilité institutionnelle, Mahamadou Issoufou dit attacher du prix à « l'organisation consensuelle, inclusive, et transparente des prochaines élections qui permettront pour la première fois de notre histoire à un président démocratiquement élu de passer pacifiquement le témoin à un autre ». Avant d'encourager les acteurs politiques de tous les bords, majorité, opposition et non affiliés, à « poursuivre les échanges qu'ils ont entamés, dans un esprit de dialogue constructif, dans le cadre du Conseil national de dialogue politique ». Il invite par ailleurs la CENI à poursuivre son travail et le gouvernement à mettre à sa disposition les moyens de son travail. Ces intentions sont bonnes, et sont celles de tout président soucieux du devenir du pays qu'il dirige, loin des calculs politiques et jamais pris dans le jeu de l'exclusion des opposants par des méthodes peu orthodoxes. Cependant ce ne sont que des intentions. D'aucuns diront des professions de foi. Bien que nul ne puisse connaître l'intention de l'autre à travers les paroles qu'il profère, l'on peut néanmoins confronter ces propos aux actes posés dans des situations similaires et la réalité que tout le monde connaît. Des élections con-

sensuelles, inclusives et transparentes, tel est le souhait de tous les nigériens. Puisque des élections qui se déroulent ainsi sont insusceptibles de contestation et le président issu de telles élections jouira de toute la légitimité indispensable à ses actions conformément au programme de société qui l'a fait élire. C'est également la plus forte revendication en matière d'élection de l'opposition politique. Mais faut-il prendre ces propos pour argent comptant ? Faut-il le croire ? Beaucoup de Nigériens doutent en effet de ces professions de foi. L'on se rappelle également de propos similaires tenus avant les élections générales de 2016. Et il n'y a pas eu d'élections plus tropicalisées que celles-là. Un des candidats et presque tous les responsables de son parti étaient jetés en prison, pieds et mains liés, sur la base de raisons contestables. D'autres annonces ont été faites sur l'éducation, la boucle ferroviaire, l'opération pompeusement appelée « Boulala », Gorou Banda. Mais elles sont jusqu'ici au stade d'annonces. Des vérités ont été niées catégoriquement, mais elles se sont avérées. Comment les élections pourraient être consensuelles et inclusives quand au CNDP ne prennent part que les partis politiques membres de la MRN, mouvance au pouvoir ? Comment les élections pourraient être inclusives et consensuelles quand la CENI, chargée d'organiser les élections n'est composée que d'un seul bord, les partis politiques de l'opposition étant exclus ? Comment le pourraient-elles lorsqu'on tord le cou de la loi pour l'utiliser à des seules fins électorales, pour exclure des Nigériens du processus électoral ?



L'opposition politique a jusqu'ici boycotté les travaux du CNDP. Sur la base des mêmes professions de foi, elle a accepté de rejoindre les autres forces politiques au sein du Comité chargé de réfléchir sur le Code électoral et le règlement intérieur mis en place en catimini, on ne sait pour quelle raison, par le Premier ministre. Mais l'opposition et les nigériens ont vite déchanté quant à une vision consensuelle minimale sur l'essentiel. Ayant compris les manœuvres du pouvoir, l'opposition s'est retirée des travaux du comité et se dit ne pas être engagée par tout ce qui pourrait en être issu. Le chef de l'Etat ne semble pas être au courant de cette donne pour parler avec tant de légèreté de la question. Ou bien il s'adresse à autre que

les Nigériens qui ne connaissent que trop bien la réalité qu'ils vivent. Etre président, c'est l'être pour tous les citoyens et être capable de transcender les clivages. Les nigériens ne sont pas convaincus que les choses se déroulent ainsi. Cependant, chacun doit prendre la mesure de la situation, pour éviter aux Nigériens d'autres épreuves dont ils n'ont nullement besoin. S'il ne suffit pas d'être démocratiquement élu pour être démocrate, de bonnes élections, autrement inclusives, consensuelles et transparentes constituent un bon départ. Car elles augurent d'une gestion tout aussi transparente et saine. Pour celui qui est au centre de l'action, il ne suffit pas de dire, mais de faire ce qu'on dit.

BISSO

Contentieux REALIMAR-État du Niger

Le dossier, bientôt devant les instances judiciaires

Après l'épilogue du dossier AFRICARD qui a coûté plus de dix milliards FCFA au Trésor public et une perte de crédibilité au plan international, les Nigériens étaient loin de se douter qu'il y avait un autre dossier à contentieux dans les startingblocks de ceux qui, au sommet de l'État, les fabrique, les entretient et les laisse volontairement pourrir pour en tirer des dividendes. Le dossier AFRICARD était le fruit d'une bêtise, celui qui est en cours n'est pas moins un. Emprunte tout au dossier AFRICARD, aussi bien dans l'origine que dans l'évolution et sans doute dans les motivations des géniteurs, le contentieux judiciaire inévitable entre REALIMAR et l'État du Niger semble avoir été forgé de façon délibérée et méthodique. C'est du moins la conviction qui se dégage à la lecture d'un certain nombre de documents dont Le Courrier a obtenu copies.

Et comme dans le cas d'AFRICARD, d'autres Gandou Zakara et Ibro Zabèye sont certainement en train de se frotter les mains et d'affûter leurs armes. Le 10 mai 2017, le conseil de REALIMAR au Niger, maître Yacouba Boulama, a adressé une lettre au ministre des Domaines et de l'Habitat. Introduisant l'objet de sa lettre, l'avocat a rappelé au ministre Waziri Maman, les différentes péripéties qui ont conduit à l'impasse, notamment les manquements de l'État du Niger à ses engagements formels, maître Boulama a relevé des cafouillages inadmissibles pour un gouvernement. Des cafouillages qui tiennent à des décisions et des remises en causes qui s'enchevêtrent du jour au lendemain et dans lesquelles l'on se perd inéluctablement. Le 1^{er} mars 2016, le ministre de l'Urbanisme et du Logement informait REALIMAR de la résiliation du contrat. Curieusement, deux mois plus tard, soit le 5 mai 2016, par une autre lettre du tenant du même portefeuille ministériel, REALIMAR est mise en demeure de tout mettre en œuvre pour démarrer les travaux dans un délai ne dépassant pas trois mois à compter de la date de réception de ladite lettre. Ce qui est conforme aux clauses du contrat. Mais, dès le 8 août 2016, le même ministre des Domaines et de l'Habitat notifiait à REALIMAR, une seconde fois, la résiliation du contrat. La valse du gouvernement n'est pas terminée puisque le 15 août 2016, le ministre des Domaines et de l'Ha-

bitat, toujours lui, conviait la société REALIMAR à une réunion de conciliation. Ce qui prouve que le gouvernement est conscient de sa faute et des risques auxquels il expose l'État.

Une réunion de conciliation de la Cellule d'appui au PPP a échoué du fait de l'entêtement du gouvernement à résilier le contrat

Au cours de cette réunion qui a tourné court, le temps de l'introduction du président de séance, le Secrétaire permanent de la Cellule d'appui au partenariat public-privé (CAPP), le gouvernement a joué à compliquer les choses. Nonobstant sa lettre qui conviait REALIMAR à une « réunion de conciliation », ses représentants, des cadres du ministère des Domaines et de l'Habitat, ont d'emblée indiqué qu'ils ont reçu mandat d'annoncer la confirmation de la rupture unilatérale du contrat et de discuter des modalités de fin du contrat. Devant aider à la recherche d'un arrangement consensuel en vue de la continuation du contrat mais pris de court par l'annonce du gouvernement, le Secrétaire permanent de la CAPP s'est dit incompétent pour gérer une telle question et a immédiatement levé la séance. Et sans se soucier des conséquences évidentes qu'il fait courir à l'État, une fois de plus, le gouvernement est passé à autre chose. Selon des sources bien au fait du dossier, REALIMAR dit avoir constaté, à sa grande surprise, qu'une tierce personne a pris possession d'un des espaces qu'elle a préparés et aménagés des magasins d'entreposage de petits matériels. Des travaux seraient en cours sur ces espaces sans que l'on sache si c'est le fait de l'État ou si lesdits espaces ont été cédés à des privés perchés au sommet de l'État.

Les frais d'études (APS, APD et De) n'ont jamais été entièrement payés par l'État

Pouvant être perçue comme la toute dernière alerte avant la saisine des instances judiciaires habilitées à trancher le litige, la lettre de l'avocat-conseil de REALIMAR a relevé au ministre des Domaines et de l'Habitat que l'État du Niger n'a même pas satisfait à son obligation de payer les frais relatifs aux études du contrat. Il indique conséquemment que « REALIMAR est encore aujourd'hui en droit de lui opposer l'exception d'inexécution, de retenir l'exécution de sa pres-

tation et d'attendre, sans commettre la moindre faute, d'être payée pour continuer l'exécution qui lui incombe ». Ces frais relatifs aux études du contrat, d'un montant total de 1 169 703 750 FCFA, n'ont pas été entièrement payés par l'État alors qu'ils constituent une charge financière obligatoire de l'État. Suivant les termes du contrat, ils doivent être payés au plus tard, trois mois après chaque phase. Or, REALIMAR a exécuté et transmis au gouvernement qui les a approuvés, l'avant-projet sommaire (APS) le 30 novembre 2012, l'avant-projet détaillé (APD), le 5 mars 2013 ainsi que le dossier d'exécution (DE), le 21 février 2014.

L'État du Niger a rendu impossible le financement du projet

En renonçant à offrir les garanties MIGA et souveraine, engagement solennel qu'il a pourtant pris avant de les remplacer par des inscriptions budgétaires et un compte séquestre au Trésor pour recevoir les fonds dédiés au projet, l'État du Niger a rendu impossible le financement dudit projet. Des bâtons volontairement mis dans les roues de REALIMAR pour empêcher toute exécution du contrat ? Tout porte à le croire, la volte-face, puis l'entêtement à rompre du gouvernement, quitte à aller en contentieux comme dans le dossier AFRICARD et payer des milliards dont il peut faire l'économie, étant des plus surprenants. Pour un ancien membre du gouvernement qui sait de quoi il parle, une haute autorité aurait perçu un montant colossal qui a motivé la rupture de contrat avec AFRICARD. Est-il de même avec REALIMAR. Rien n'est moins sûr. En attendant d'en avoir le cœur net, le contentieux judiciaire État du Niger- REALIMAR pointe déjà son nez.

REALIMAR demande réparation de l'énorme préjudice qu'elle a subi

Ayant résilié, comme dans l'affaire AFRICARD, sans avoir respecté les conditions de forme prévues par le contrat, ce que relève opportunément une note conjointe ministère du Domaine et de l'Habitat-Direction générale du contentieux de l'État, les actes inconsiderés de quelques « serveurs » de l'État mettent à nouveau le Niger dans de beaux draps. Faute considérable et lourdement réprimée, l'État du Niger a introduit des concurrents sur le même dossier alors que le con-

trat était en vigueur. Il s'agit, entre autres, du groupe La Gabonaise de services (LGS) et de certains particuliers qui ont, suprême insulte à REALIMAR, approché l'entreprise espagnole pour lui proposer de racheter le contrat. Une initiative qui, si elle n'est pas inspirée et soutenue quelque part, ne révèle pas moins la légèreté avec laquelle le gouvernement traite cette gravissime affaire. REALIMAR a subi un préjudice très important et maître Boulama, qui a notifié au ministre des Domaines et de l'Habitat que ça mérite réparation, a précisé à son interlocuteur que la société dont il défend les intérêts « a investi une base-vie, acheté des carrières de sable et de graviers, transporté du matériel de l'Espagne, préparé les terrains à construire, embauché du personnel et est tenue de rembourser des dettes et des frais financiers importants ».

Le Premier ministre Brigi Rafini et le président de la République, Issoufou Mahamadou, sont parfaitement au courant de ce dossier qui est en train de pourrir

Tout en pointant l'éventualité pour REALIMAR de recourir à l'arbitrage des instances judiciaires si l'Etat continue à lui opposer un silence méprisant, maître Boulama a toutefois laissé vibrer la fibre patriotique en indiquant ne pas souhaiter que son pays soit traîné dans la boue à l'occasion d'un procès dans lequel il n'a pas d'arguments à faire valoir. Aussi a-t-il proposé à l'État de réfléchir à un règlement à l'amiable du litige. Et pour donner la preuve de la bonne volonté de son client, maître Boulama précise que ce règlement à l'amiable pourrait consister en une reprise de la relation contractuelle ou au versement d'une indemnisation. « La société REALIMAR SA serait par contre, contrainte et forcée de considérer le silence comme un refus et de prendre ses aises ». De la date de cette lettre à ce jour, il s'est passé 18 mois. Le silence redouté et présenté par REALIMAR comme une invite à recourir aux instances judiciaires est entretenu par le gouvernement depuis 18 mois. Et les plus hautes autorités de l'État, en l'occurrence le Premier ministre Brigi Rafini et le président de la République, Issoufou Mahamadou, sont parfaitement au courant de ce dossier qui est en train de pourrir.

Laboukoye

Candidat du Pnds à la présidentielle de 2021

La guerre Bazoum-Massoudou déjà en cours

Après de longues tergiversations et de multiples spéculations au sein de l'opinion nationale, les Nigériens semblent de plus en plus fixés sur les pôles en conflit dans la désignation du candidat du Pnds à la présidentielle de 2021. Si Mohamed Bazoum a finalement fait plier Mahamadou Issoufou pour se mettre en pôle-position dans la course à l'investiture du Pnds Tareyya pour l'élection présidentielle prochaine, il n'a pas toutefois fini de remporter la manche. Il doit faire, apprenon, à une adversité de taille. Hassoumi Massoudou, l'actuel ministre des Finances et homme de confiance du Président Issoufou, serait, lui aussi, intéressé et attend dans les starting blocks. Confiée au Courier depuis quelques mois déjà, la candidature de Hassoumi Massoudou est désormais plus qu'une simple éventualité. Selon des sources fiables d'information, une équipe-choc travaillerait depuis quelques semaines à recruter hommes d'affaires, politiques et leaders d'opinion divers qui doivent constituer autour du ministre des Finances, le noyau central du combat. D'Agadez à Tillabéry, en passant par Niamey, Dosso, Zinder, Diffa, Maradi et bien sûr Tahoua, l'homme est en train de faire le plein. En douceur, mais en toute efficacité, indique-t-on dans l'entourage de celui qui risque de faire barrage à Mohamed Bazoum dans son ambition non proclamée mais clairement affichée. Dans la haute sphère de l'administration, véritable arène du combat qui s'annonce, l'on recrute également en plaçant « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Il faut dire que Hassoumi Massoudou bénéficie de soutiens multiples mais discrets qui semblent œuvrer pour la promotion de sa candidature.

Le choix de Saley Saïdou à la tête du CESOC n'est pas le fait du hasard.

Une belle architecture qui ne laisse rien au hasard est progressivement mise en place. Le choix de Saley Saïdou pour présider le Conseil économique

et social (CESOC) ne serait pas le fruit de la fortune de l'intéressé. Selon une source gouvernementale qui a requis l'anonymat, Saley Saïdou a été choisi, au détriment du président de l'ANDP pour qui le siège est pourtant resté vacant pendant longtemps, pour le besoin de la cause. De même, nombre de nominations, ces dernières semaines, de hauts cadres dans l'administration financière, procéderait de cette logique de placement d'hommes et de femmes acquis à la cause de Massoudou. Placés à des postes stratégiques des régies financières, ils ont tout aise de faciliter le paiement des prestations et fournitures de maints commerçants ; des services qui vont être nécessairement bien appréciés dans ce contexte particulier de difficultés de trésorerie. Aux côtés de ces auxiliaires de service, et sans que les deux cohortes se mélangent, travaillent, dans la plus grande discrétion des hommes aux moyens financiers colossaux. Le complot qui a visé l'ancienne directrice générale d'ASUSU et la reprise programmée, longue date, de la banque de micro finance, s'inscrirait également dans la mise en place de la machine de guerre de Hassoumi Massoudou. Avec deux milliards de francs CFA et la nature de ses interventions, autant dire qu'ASUSU est une redoutable machine électorale qui est en train d'être érigée en travers du boulevard de Mohamed Bazoum.

Mohamed Bazoum a du pain sur la planche, les partisans de Massoudou comptent aller jusqu'au bout.

La guerre Bazoum-Massoudou n'est pas gagnée d'avance. Ni pour l'un ni pour l'autre. Si le premier dirige le ministère de l'Intérieur, donc, des collectivités territoriales et partenaire privilégié et presque obligé de la commission électorale dans l'organisation des élections, l'autre trône à la tête du ministère des Finances et contrôle par conséquent le cordon de la bourse sans laquelle il ne saurait y avoir d'élections.



La bataille s'annonce rude et sans merci d'autant que les partisans affichés de Hassoumi Massoudou laissent entendre à ceux qui veulent le savoir qu'il n'est pas question pour eux de céder. Avec leur mentor, ils comptent aller jusqu'au bout. Mohamed Bazoum a du pain sur la planche. S'il a une longueur d'avance sur son adversaire, ce qui n'est pas évident, le ministre de l'Intérieur et président du Pnds Tareyya traîne toutefois de gros boulets qui pourraient lui être fatals. Il a bien réussi à s'imposer comme président du parti et s'est évertué, ces dernières années, à défendre, becs et ongles, les intérêts de ses ouailles. Cependant, Bazoum n'a pas réussi à reverdir le désert qu'il a derrière lui. Homme à la « langue fourchue » comme diraient les indiens, le président du Pnds est perçu, par nombre de militants de son parti comme la garantie d'un échec cuisant à l'élection présidentielle de 2021. Farouchement combattu par un lobby dont il n'imagine pas, indique une source bien renseignée, l'envergure et la force réelle, Bazoum semble mener une guerre sans connaître son adversaire. La longueur d'avance dont certains semblent le créditer est une chimère, note une source interne au Pnds. Il n'aurait vu que du feu dans les manèges tendant à mettre en place, très tôt, l'architecture du poulain du Président Issoufou. Placé à la tête de l'Assemblée nationale, à la surprise générale, celui qui était jusqu'alors un parfait inconnu de la scène politique nationale, serait en réalité le premier grand « gladiateur » du duo Issoufou-Massoudou. Ousseïni Tinni serait, selon nos sources, un fa-

rouche partisan de la candidature de Hassoumi Massoudou à laquelle il œuvrerait sans désespérer. Une sorte de retour de l'ascenseur à celui qui serait à l'origine de sa consécration.

Derrière Hassoumi se dresse, invisible mais bien présent, Mahamadou Issoufou.

Pour le Président Issoufou qui a réussi à se défaire du général Salou Djibo sans coup férir, le choix de Bazoum ne serait pas un choix du cœur. Il se serait imposé à lui sous la pression de divers courants de pression socialistes extérieurs. Son homme, c'est Hassoumi Massoudou, l'homme avec lequel il a mené bien de choses, dans le plus grand secret avant que les révélations ne soient faites par la presse.

L'uraniumgate, l'achat de l'avion présidentiel, entre autres, constituent autant d'arguments qui pèsent dans le verdict de Mahamadou Issoufou qui cherche un homme avec lequel il peut se sentir en toute confiance et en toute sécurité en tournant le dos aux affaires de l'État. Hassoumi Massoudou, qui dispose d'un lobby fort au sein du Pnds, est nécessairement cet homme qui procure confiance et sécurité au Président Issoufou, précise notre source. C'est la raison pour laquelle nombre d'analystes politiques soutiennent que Hassoumi Massoudou n'est que la fumée qui se lève. Et comme il n'y a pas de fumée sans feu, derrière Hassoumi se dresse, invisible mais bien présent, Mahamadou Issoufou.

Laboukoye

La Renaissance Acte II

La poursuite de l'affairisme au sommet

La Renaissance II est le prolongement de la Renaissance I dont elle poursuit les actions, nous clame-t-on haut et fort. Ce qui n'a pas été dit, c'est avec certainement son lot d'amateurisme, de gestion catastrophique et la prédation des ressources nationales, ses passe-droits, ainsi que ses affaires aussi gravissimes les unes que les autres. Les derniers concours organisés sous la Renaissance II nous donnent la preuve que la descente aux enfers de notre pays se poursuit avec acuité sous Mahamadou Issoufou. Avec Mahamadou Issoufou, la destruction de l'Etat, au profit d'une oligarchie et une clique aventurière est une garantie. Ce n'est pas surprenant. Car, très tôt, après leur accession à la magistrature suprême, les camarades se sont illustrés par leur amateurisme, et surtout, la violation des lois et règlements de la République, un mépris total pour le peuple souverain. Mis sur le compte de l'inexpérience, les camarades, ont pourtant, malgré les critiques des Nigériens et bien d'observateurs avertis de la gestion des affaires de l'Etat, poursuivi, pleins de suffisance, dans la même lancée, mus par leurs intérêts de clan. Motivés uniquement par leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt national, ils ont entrepris une politique accélérée d'accumulation primitive et grossière du capital. C'est ce qui explique la prolifération d'affaires qui ont fait et font encore l'actualité, qui éclaboussent plusieurs pontes du régime et proches du chef de l'Etat. Parmi ces affaires sur lesquelles les Nigériens attendent la lumière, nous pouvons citer, le prêt vertigineux et frauduleux auprès d'Eximbank de Chine qui est, un des hauts faits des camarades marxistes léninistes. De deux milliards (2) de dollars, comme l'a confirmé Xinhua, la très officielle agence de presse chinoise dans une dépêche en date du 9 janvier 2014, le régime a toujours maintenu, dans ses déclarations mensongères et autres

dénégations qu'il est d'un milliard (1) de dollars. Les conditions du remboursement sont tout aussi monstrueuses et opaques que les conditions d'obtention du prêt, car le pétrole que le Niger a, à peine, commencé à exploiter, serait hypothéqué sur des décennies, hypothéquant du coup l'espoir d'un décollage économique de notre pays. Pourquoi le régime de Mahamadou Issoufou a-t-il voulu cacher le montant exact du prêt aux Nigériens, qui pourtant vont le rembourser au prix fort ? N'y a-t-il pas une intention criminelle derrière ces cachotteries ? Et qu'a-t-on fait de ces deux (2) milliards ? Telles sont les questions que se posent les Nigériens, relativement à ce prêt irréfléchi avec de lourdes conséquences sur l'économie nigérienne déjà exsangue. Cela malgré d'une loi annulant une partie de cette de ce prêt. Le miraculeux prêt congolais d'une valeur de cinquante (50) milliards FCFA est du même acabit que le précédent. La moitié de ce prêt, soit vingt cinq (25) milliards, a été empochée, selon le ministre des finances, en direct de l'hémicycle lors de l'adoption du budget 2014, par le gouvernement, alors qu'il n'est pas inscrit au budget. Les institutions financières internationales ont dénoncé les conditions dans lesquelles ces prêts ont été contractés, puisque ne respectant pas les normes internationales en la matière. De même qu'elles se sont inquiétées du rythme d'endettement de notre pays qui a presque atteint le seuil de tolérance. L'achat d'un vieux coucou de seize (16) ans est aussi source d'interrogations. Le seul hangar du Mont Greboun serait chiffré à sept (7) milliards FCFA, suscitant l'incompréhension et la colère des Nigériens dont les priorités sont ailleurs. Ces priorités sont les soins de santé, l'éducation, la sécurité, l'eau potable et l'alimentation, sur fond de quiétude sociale et de cohésion nationale. Toutes ces affaires de milliards mettent en exergue la boulimie et le goût prononcé pour l'agent de nos dirigeants. Ce n'est pas étonnant

qu'ils soient allergiques à toute critique qu'ils assimilent aussitôt à du terrorisme, puisque c'est à la mode. Pendant longtemps, ils ont pourtant fait croire aux Nigériens qu'ils sont des hommes de conviction et non portés sur l'agent et les biens matériels. Et le constat est amer, révoltant. Des notions comme l'efficacité de la dépense publique, la bonne gouvernance, l'Etat de droit, ont disparu des discours officiels. Maintenant, Mahamadou Issoufou cherche même à faire disparaître l'opposition politique, institution pourtant consacrée par la Constitution. C'est la renaissance. Dans la droite ligne de la Renaissance I, la Renaissance II poursuit

les affaires du Guri system qui confond l'Etat à son clan. Le concours organisé par la fonction publique à l'intention des agents de la santé et qui a été annulé tellement les magouilles étaient énormes et monstrueuses administre la preuve éclatante que la justice, l'équité et l'égalité des chances sont loin des préoccupations des guristes. De centaines de bénis de la République ont été admis à ce concours sur de simples listes envoyées par des personnalités du régime, dont une des premières dames et la présidente de la Cour constitutionnelle. Les Nigériens attendent toujours que ces personnalités, coupables de trafic d'influence, répondent de leur acte. **Bisso**

Atelier de formation

Les acteurs OSC et journalistes à l'école des finances publiques

Dans le cadre de sa mission régaliennne, le Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB) a organisé sur financement d'OXFAM, un atelier de formation à l'intention des acteurs de la société civile et hommes des médias sur les finances publiques, notamment sur le budget national. Plusieurs participants venus des huit régions du pays ont pris part à cette formation dans la salle de réunion du centre touristique Kourfey (Filingué).

Dans son mot à cette occasion, le coordonnateur du ROTAB, Ali Idrissa, a tout d'abord rappelé les raisons du choix de la capitale du Kourfey pour abriter cette formation : « c'est une façon pour nous d'exprimer notre gratitude à l'endroit de ces vaillantes populations de Filingué pour leurs soutien lors de notre séjour à la prison de la localité ». Cette formation est la nième du genre qu'organise cette organisation de la société civile sur le même thème, « c'est une façon pour le directoire du ROTAB d'amener les journalistes et autres acteurs de la

société civile de bien s'imprégner des questions de politique publique afin de pouvoir tenir le débat sur la gouvernance au Niger », a indiqué Ali Idrissa. Point par point de l'élaboration du budget national, en passant par son adoption par les élus nationaux jusqu'à sa promulgation par le président de la République sont entres autres les sujets sur lesquels le formateur Abdou Nameywa a entretenu les participants durant les deux jours de formation. « C'est une des missions dévolue au gouvernement notamment au ministère des finances et de l'Assemblée nationale de pouvoir faire comprendre aux citoyens le contenu de la loi des finance, sa portée et ses implications. S'il y'a des partenaires qui s'engagent pour accompagner l'Etat, ils sont à encourager et à saluer », a indiqué le consultant Abdou Nameywa. A la fin de cette formation de deux jours, les participants sont bien outillés, au regard des différentes réactions et interventions tout au long de cet atelier. Des participants qui ont également salué cette initiative du ROTAB, qui leur a permis de bien comprendre les contours du budget national, de son élaboration à son exécution.

M. Bachir

Inauguration Banque de l'Habitat du Niger

Une banque pour équilibrer l'offre et la demande de l'habitat au Niger

Cérémonie d'inauguration le vendredi 14 décembre 2018 de la Banque de l'Habitat du Niger. Une cérémonie qui a été présidée par le chef de l'Etat, en présence du Premier ministre Brigi Rafini, du haut représentant Seyni Oumarou, des députés nationaux, des membres du gouvernement, des représentants des institutions de la république, des représentants des corps diplomatiques ainsi que de plusieurs autres invités de marque. Prenant la parole à cette occasion le Directeur Général de la Banque de l'Habitat du Niger, Rabiou Abdou, a rappelé les objectifs visés à travers la création de cette Banque par les plus hauts responsables du pays avant de lancer un appel à l'endroit de ces derniers pour qu'ils accordent une attention particulière à la dotation effective du Fonds National de l'Habitat dont l'existence réelle conditionnera l'efficacité et même la viabilité de la Banque de l'Habitat du Niger. Sa création s'inscrit dans le cadre de la loi relative à la politique de l'habitat et du développement hu-

main. Selon toujours le Directeur Général, la mission de la banque de l'habitat du Niger s'articule autour de plusieurs points qui sont entre autres, d'apporter son concours financier à la promotion immobilière, de mobiliser les ressources adaptées au financement des projets immobiliers ou encore d'offrir toutes les gammes des produits et services bancaires innovants à la clientèle.

Dans son intervention, le ministre délégué au budget, Ahmed Jidou, a indiqué que la création de cette banque traduit l'engagement du gouvernement à apporter des réponses idoines aux grands défis de l'heure, à savoir la recherche du bien-être des populations nigériennes, et en particulier par l'acquisition d'un habitat décent et accessible pour tous. Ahmed Jidou a par la suite révélé que la question de l'acquisition du financement de l'habitat constitue encore une source de préoccupation majeure au regard des énormes besoins en matière de logement évalué à environ 40.000 logements par an.

Pour sa part, face à la presse,



Issoufou Mahamadou a indiqué que l'ouverture de cette banque est un pas important vers la mise en place d'un instrument dont le Niger a besoin pour financer les logements sur l'ensemble de son territoire. « Nous en avons fait le diagnostic depuis plusieurs années et c'est pour cela dans le programme de renaissance nous avons décidé de combler ce déficit, surtout qu'il s'agit d'un déficit qui ira grandissant compte tenu de notre ambition de créer et renforcer une classe moyenne dans le pays »

La Banque de l'Habitat du Ni-

ger est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de dix milliards de francs CFA, sise à la place TOUMO. La BHN est agréée par Arrêté n 0335/MF/DGOF/R/DMCE du 26 Juillet 2018. La création de cette banque s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi 98-054 du 29 Décembre 1998 relative à la Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain. Gageons que la Banque de l'Habitat du Niger aidera à répondre à la problématique du logement au Niger, marquée par un fort déséquilibre entre la demande et l'offre.

M. D

LE COURRIER EST MEMBRE DU :

Global Investigative Journalism Network

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09
96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :
lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur
Ali Soumana

Directeur de Publication
Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage
1500 Exemplaires

URANIUMGATE

Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou
Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA

MONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER', a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.



Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de HASSOUMI MASSOUDOU. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par "LE COURRIER". Bien au contraire, HASSOUMI MASSOUDOU a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politico-financier. Nous le savons, dans votre entourage, "LE COURRIER" est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant

régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien. Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance. **Alpha**

Premier League

BOXING DAY LE 26/12 SUR CANAL+ SPORT 2

Incredible Noël

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

Pour vous abonner : Côte d'Ivoire : 13 13* - Sénégal : 201 555* - RDC : 444 555*
 Cameroun : 85 56* - Gabon : 86 00* - Burkina Faso : 30 75* - Congo : 06 877 92 92*
 Bénin : 70 55* - Togo : 22 22 65 65* - Mali : 36 355* - Niger : 94 24 8 8*
 Madagascar : 20 22 39 4 73* - Guinée : 626 26 26 88 - Guinée Bissau : 96 900 55 55*
 Guinée Equatoriale : 222 101 4 44* - Mauritanie : 45 25 25 44* - Burundi : 75 81 4 44
 Tchad : 99 09 89 89* - RCA : 77 22 88 88* - Autres pays : +33(0)1 41 22 81 55**
 *Coût d'un appel local - **Coût d'un appel international en vigueur de votre opérateur

LES BOUQUETS
CANAL+